

M

I

N

I

-

V



A

L



Mohigans Aventures

**AGENDA
JANVIER ET FÉVRIER 2017**

- 14 janvier  Collecte des canettes et des bouteilles au profit des élèves de l'école de la Voie-Lactée
- 4 février Carnaval des neiges
- 7 février  Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h
(maintenant les mardis au lieu des lundis)

Sommaire

Informations municipales

Élection partielle 2017 p. 2
 Stationnement et déneigement en période hivernale.. p. 2
 Rappel - carte d'accès au PNMM
 et carte Réseau Parcs Québec p. 3

Informations communautaires

Rallye maison p. 3
 Carnaval des neiges p. 3
 Semaine de l'intergénération 2017 p. 3
 UTA de Lac-Mégantic p. 4

**JANVIER
2017**

Municipalité de Val-Racine
 2991, chemin St-Léon
 Val-Racine (Québec) G0Y 1E1

819-657-4790
vracine@explonet.com
www.municipalite.val-racine.qc.ca



ÉLECTION PARTIELLE 2017

Une élection partielle sera tenue afin de combler le poste de conseiller # 6 devenu vacant suite à l'élection du conseiller M. Pierre Brosseau à titre de maire. Le calendrier électoral est :

23 janvier au 3 février: Période pour déposer un bulletin de candidatures durant les heures d'ouverture du bureau municipal. Le vendredi 3 février, le bureau sera exceptionnellement ouvert de 9 h à 16 h 30.

26 février : Vote par anticipation

5 mars : Scrutin



Nous vous invitons à consulter les avis publics affichés sur les babillards extérieurs du centre communautaire et de l'église concernant l'élection partielle. Également, vous pouvez visiter le <http://municipalite.val-racine.qc.ca/> dans l'onglet *Affaires*

municipales et menu déroulant *Élections*.

STATIONNEMENT ET DÉNEIGEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE

L'hiver est bel et bien arrivé et nous tenons à vous rappeler les informations suivantes. Il est strictement interdit :

- d'envoyer de la neige sur les voies publiques
- de traverser la neige de sa cour de l'autre côté du chemin
- d'accumuler de la neige dans l'accotement lors du déneigement des boîtes aux lettres
- de se stationner sur les voies publiques sur tout le territoire de la municipalité de 24 h à 7 h et ce jusqu'au 15 avril



Ces pratiques sont dangereuses pour les usagers de la route, les employés et les équipements de déneigement de la municipalité. Nous vous demandons de respecter ces directives.

De plus, les bacs à ordures et de recyclage doivent être disposés de façon à ne pas obstruer le corridor de déneigement. C'est votre devoir de bien déposer vos bacs dans vos entrées de cour et non pas sur l'emprise de la voie publique. Cette façon de faire est également à suivre durant les autres saisons. Nous vous souhaitons un bel hiver !

RAPPEL - CARTE D'ACCÈS AU PNMM ET CARTE RÉSEAU PARCS QUÉBEC



**Parcs
Québec**

Conserver. Découvrir. Partager.

Pour les détenteurs d'une carte annuelle pour l'accès au Parc national du Mont-Mégantic ou d'une carte annuelle Réseau Parcs Québec, plusieurs avantages sont offerts comme des rabais, des laissez-passer et des accès gratuits.

En 2017, la municipalité versera un montant de 22,50 \$ aux résidents permanents qui se procureront une de ces cartes. Une pièce justificative de l'achat doit être présentée au bureau municipal. Le nombre de cartes subventionnées est limité à 20 cartes par année. Premier arrivé, premier remboursé.

RALLYE MAISON

Un rallye maison ayant pour thème *La campagne* est en circulation au coût de 10 \$/chacun. Il contient 70 questions et la date limite pour le remettre est le 18 mars 2017. Vous pouvez vous procurer une copie auprès de Mme Nicole Philippon en composant le 819-657-4941 ou au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Les profits seront remis au comité Les Dynamiques ainsi qu'au comité des Loisirs pour son service d'animation estivale.

CARNAVAL DES NEIGES

En 2017, la fête hivernale est de retour le 4 février. Les activités classiques comme le rallye en VTT ou en motoneige, le souper spaghetti et le bingo seront au programme. De plus, la semaine de l'intergénération sera soulignée avec une activité organisée avec par Les Dynamiques. Vous recevrez la publicité complète vers la fin janvier. Réservez cette date à votre agenda et nous vous attendons en grand nombre !





de Lac-Mégantic

*Il n'y a pas d'âge pour apprendre et pour se développer.
S'inscrire à une activité pédagogique à l'UTA permet des échanges avec d'autres personnes sur des sujets variés qui s'offrent à vous.*

Critères d'admission: 50 ans et plus et aucun diplôme requis.

Séance d'information et d'inscription:

Le mercredi 18 janvier 2017 de 13 h à 14 h à la Médiathèque Nelly-Arcan à Lac-Mégantic.

Que nous réserve la session hiver 2017 ?

CONFÉRENCES :

- Découvrir sa passion!** 1er février
Linda Halley, B. en psychologie des relations humaines
- La veuve Bégon : Nouvelle-France, XVIIIe siècle** 8 février
Maitou Einhorn, L. ès lettres, M.A., L.L.B.
- Concrétiser ses rêves! Et pourquoi pas** 15 février
Linda Halley, B. en psychologie des relations humaines
- Peurs et bonheurs** 22 février
Maitou Einhorn, L. ès lettres, M.A., L.L.B.

ATELIER :

- Tablette Android – niveau intermédiaire** du 6 au 20 mars
Marie St-Jean, traductrice et conseillère 13 h 30 à 15 h 30

*** Des frais sont exigés pour les conférences et ateliers**

Pour de plus amples renseignements :

<https://www.usherbrooke.ca/uta/lac-megantic/>

Françoise Turcotte: 819 583-3512

Diane Laprise : 819 554-8806